



▲ ÉCOLES
Deux nouvelles classes

▲ COMMERCES
La vitalité du centre-ville

▲ SÉCURITÉ
Les sentinelles du Vallespir

La ville bouge !

▲ n°4 - Octobre 2021



6 Création de deux classes



9 La Ronde Cérétane



15 Le parc d'Aubiry se dévoile



16 Les sentinelles du Vallespir

3. Édito

4. En images

6. Vie scolaire

8. Jeunesse

9. Sport

10. Vie culturelle

12. Commerce

13. Territoire

14. Vie municipale

15. Patrimoine

16. Sécurité

17. Brèves

18. Parlem català

19. Expression plurielle

Directeur de la publication : Michel Coste
 Rédaction : Joël Mettay, journaliste, avec les contributions de Maria Lacombe, Sophie Menahem, Paul Mignon, Martí Vilà, Brigitte Baranoff, Sandrine Capeille, Géraldine Bourdin, Jean-François Coste, Mina Brissaud.
 Crédit photos : Cyril Tricot, Ville de Céret, Joël Mettay.
 Coordination : Sébastien Leurquin
 Conception graphique et mise en page : Eau Sea Bleue & Karine Michelin
 Le Magazine : Mairie de Céret
 6 boulevard Maréchal Joffre - 66400 Céret
 Tél. 04 68 87 00 00
 Impression : Imprimerie du Néoulous - Céret
 Imprimé sur Papier  veillant à la gestion durable des forêts et du respect environnemental.
 Dépôt légal à parution.
 Le journal municipal est consultable sur le site Internet de la ville : www.mairie-ceret.fr

ÉDITO



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La rentrée est passée et, comme vous sans-doute, j'ai le sentiment que la vie reprend enfin son cours après ces longues périodes de confinement et de tracasseries liées à la crise sanitaire.

Nous en avons tous souffert et cela a sérieusement compliqué le début de notre mandat municipal et réduisant considérablement les possibilités de nous rencontrer, d'échanger, de partager nos réflexions, d'expliquer nos choix, de concevoir avec vous le Céret de demain.

Malgré tout, nous avançons dans la réalisation de notre programme et plus encore, aussi rapidement que nous le pouvons, en tenant compte de la situation de la Ville. Avec mon équipe, nous sommes des gestionnaires rigoureux.

Nous savons aussi nous adapter et répondre aux urgences. Par exemple, la rentrée a été marquée par la réception du rapport d'expertise que j'avais demandé pour vérifier l'état des tribunes du stade Fondecave, alerté que j'avais été par les rapports de la commission de sécurité et le sous-préfet. Ce rapport d'expertise était très alarmiste. J'ai été dans l'obligation de prendre un arrêté de fermeture immédiat face au danger de mort qu'il y avait pour les usagers. Nous avons sans doute échappé de peu à une catastrophe. Les critiques dont j'ai pourtant été l'objet sont dérisoires face à la sauvegarde de vies humaines.

A l'instant même où j'ai pris l'arrêté de fermeture des tribunes, j'ai lancé une consultation pour choisir une entreprise pour que les travaux soient faits en urgence. J'ai aussi déposé des demandes de financement afin que le coût de la démolition ne vienne pas grever le budget de la Ville.

Dans le même temps également, j'ai proposé aux dirigeants du Céret Sportif d'engager une négociation avec la Ville pour la définition d'objectifs communs pour le rugby en Vallespir.

Pour la municipalité, le rugby est un moyen de rayonnement pour Céret, ce doit aussi être un outil d'intégration et d'occupation pour nos jeunes. La Ville seule ne peut pas porter des ambitions de rugby de haut niveau. Un modèle de développement est à inventer, sans doute au niveau de tout le Vallespir. Je remercie très sincèrement la présidente du club d'avoir accepté le challenge et d'avoir la volonté de tourner son club vers l'avenir avec le sens des responsabilités.

Je reste aussi attentif à ce que les efforts consentis en faveur du rugby ne soient pas faits au détriment des autres sports qui rassemblent aussi de nombreux pratiquants et qui forment parfois des champions et qui sont tous importants pour la diversité de l'offre que nous nous devons d'offrir à nos concitoyens.

D'autres équipements prestigieux et symboliques pour Céret sont aussi dans un état de délabrement qui va les rendre inutilisables si on n'agit pas, comme les arènes.

Ces arènes font partie du patrimoine cérétan. D'autres villes du sud-ouest qui ont des équipements de ce type et de cette époque ont su les rénover et les valoriser en en conservant l'esprit. Nous avons la ferme volonté, en permanence, de faire vivre le centre-ville. Les arènes sont stratégiques en ce sens.

Les financements publics n'ont pas à venir compenser les manquements de propriétaires inactifs, mais on peut travailler ensemble sur des objectifs clairs de valorisation des arènes pour un bénéfice qui profite à tous.

Qu'il s'agisse de la vie quotidienne des Cérétans ou des grands enjeux pour le maintien du rayonnement de Céret, vous pouvez compter sur ma volonté et ma détermination.

Michel Coste
Maire

Président de la Communauté de communes

EN IMAGES : VIE ASSOCIATIVE

Grâce aux très nombreux Céretans qui s'engagent en tant que bénévoles, la vie associative locale est plus que foisonnante. Il n'est malheureusement pas possible d'être exhaustif et de mettre en image chacune d'entre elles. Cette double page est une illustration. Et la mairie salue et encourage bien évidemment l'ensemble des associations qui rythment, colorent et développent la Ville de Céret !





Florence Galy et Laura Saus

Deux créations de classes pour les écoles primaires

Pour la première fois depuis très longtemps, dès la rentrée, les écoles primaires Picasso (« le Pont ») et Chagall (« centre-ville ») ont pu bénéficier conjointement de la création d'une classe supplémentaire. Soit deux classes de plus au total.

À la veille de la rentrée, la situation était particulièrement critique à l'école Pablo Picasso qui accueille les enfants du secteur du Pont : il y avait 6 classes dont 2 classes monolingues, chacune à trois niveaux : CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2.

Les enseignantes Florence Galy et Laura Saus témoignent :

« A Picasso, nous étions déjà au maximum des effectifs préconisés par le Ministère, soit 24 élèves par classe pour les CP et CE1. En triple niveau, nous estimions qu'il nous était im-

possible de faire notre travail correctement. Gérer à la fois des groupes d'enfants qui ne sont pas autonomes, ne savent pas encore lire, et ceux qui ont déjà deux années de cursus, c'est pratiquement impossible. On était à la limite de la maltraitance scolaire. On ne pouvait pas faire d'enseignement, juste de la garderie... »

Aussi, quand à la rentrée l'école Picasso a dû enregistrer 7 ou 8 inscriptions de plus que prévu et en apprenant que très prochainement 26 logements sociaux allaient être livrés à leurs locataires dans le secteur Vignes Planes, les enseignants de l'école Picasso ont tiré la sonnette d'alarme et se sont rapprochés des syndicats.

« Ces augmentations d'effectifs nous mettaient à 28 élèves par classe. Impensable. L'école Chagall savait depuis le mois de juin qu'elle bénéficierait d'une création de classe. Nous avons craint que la « solution » de l'ad-

ministration au problème, aurait été, comme d'habitude, de « dégraisser » les effectifs de Picasso pour envoyer des élèves à Chagall. Ce qui n'aurait rien réglé. C'est pourquoi nous avons demandé la création d'une classe supplémentaire à Picasso... et avons eu la bonne surprise d'apprendre, que cela était accordé par l'Inspection académique au vu des effectifs de la rentrée. »

▲▲ Tout le monde y gagne ! ▲▲

Du coup, à l'école Picasso, il y a maintenant 3 classes monolingues à double niveau (CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2), et dans les deux écoles primaires de notre ville, les classes de CP et CE1 sont à petit effectif, ce qui s'avère plus que nécessaire pour installer les bases d'un apprentissage fragilisé par un parcours scolaire en pointillé (voir aucun pour certains) l'an dernier. ■



Périscolaire et cantine : ce qui change



Inscrire son (ses) enfant(s) à la cantine scolaire ainsi qu'au service d'accueil périscolaire, régler le montant de ces prestations, va être désormais plus simple pour les familles.

l'école pour renforcer la cohérence éducative, doter ces services de moyens modernes de gestion, simplifier les démarches des familles, harmoniser les fonctionnements et les pratiques.

d'effectuer toute démarche directement en ligne, ainsi que de régler le coût de la cantine et de l'accueil périscolaire en ligne, par carte bancaire. Notons que les tarifs ont légèrement évolué.

• Les personnes ne disposant pas d'accès à Internet peuvent retirer le dossier « papier » au siège de la place Henri Guitard. ■

Jusqu'à présent, les parents devaient remplir deux dossiers distincts : un pour la cantine, gérée par le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) et un pour l'accueil périscolaire, c'est-à-dire la prise en charge des enfants le matin avant la classe, le midi entre la fin du repas et la reprise du temps scolaire et le soir après les cours, service géré par la Communauté de Communes du Vallespir.

De plus, il s'agissait de dossiers papier, encombrants à archiver et longs à manipuler, en cas de recherches ou de changements de situation des familles, car il n'en existait aucune trace ni copie numérique.

C'est pourquoi, dans un souci de simplification administrative, d'amélioration des prestations et d'économies (papier, impression, etc.), une réflexion a été engagée par la Ville de Céret, en lien avec la Communauté de Communes du Vallespir. Plusieurs objectifs ont été définis visant, entre autres, à rapprocher le service périscolaire avec les services de restauration, et avec

Concrètement :

• Un « guichet unique » a été créé : le Syndicat Intercommunal Scolaire et le Service d'Accueil Périscolaire ont été regroupés dans les mêmes locaux (au 1^{er} étage du Service Enfance Jeunesse situé place Henri Guitard) où un binôme de personnel cantine/périscolaire, équipé d'un même logiciel, traite les demandes d'inscription et les paiements.

• Les parents peuvent d'ores et déjà inscrire leurs enfants en téléchargeant directement le dossier sur le site de la CCV : www.vallespir.com - rubrique Enfance Jeunesse - périscolaire. Une fois rempli, le dossier doit être déposé au siège de la place Henri Guitard. Une seule démarche suffit pour les deux services, le service périscolaire en lien avec celui de la restauration scolaire régularisera les inscriptions aux deux services.

• Un portail informatique est en cours de création, chaque famille disposant d'un code d'accès (qui sera transmis par mail ou remis à l'élève à l'école) lui permettant

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour télécharger le dossier d'inscription :
Se connecter au site www.vallespir.com - Cliquer sur l'onglet Enfance/Jeunesse - cliquer sur « Périscolaire » - cliquer sur « Accueils Périscolaires écoles de Céret » - en bas de page choisir « Dossier d'inscription 2021-2022 » - Télécharger.

LES CONTACTS

Service périscolaire et Syndicat Intercommunal Scolaire Ville de Céret
Place Henri Guitard (1er étage) - 66400 Céret
Service restauration : tél. 04 68 21 92 12
Service périscolaire : tél. 04 68 21 92 11
Mail : perisco.ceret@vallespir.com
Communauté de communes du Vallespir
2 avenue du Vallespir - 66400 Céret
Tél. 33 (0)4 68 87 69 05
Site : www.vallespir.com
Mail : accueil@vallespir.com

MLJ : une belle équipe au service de la jeunesse



C'est au service des jeunes, de tous les jeunes sans exception, qu'œuvre depuis une vingtaine d'années la Mission Locale Jeunes de Céret. Avec efficacité, dynamisme et le sourire en prime !

Leur apprendre à voler de leurs propres ailes. Le rôle de la Mission Locale Jeunes, qui couvre le Vallespir et le Haut Vallespir est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans révolus qui ont terminé leur scolarité dans leurs démarches quotidiennes vers l'autonomie. Pas facile de démarrer dans la vie (trouver un logement, une formation ou un emploi, passer le permis, accéder à une couverture sociale...) quand on n'a pas encore d'expérience et qu'on ne dispose pas de moyens financiers. Les démarches sont parfois compliquées mais les dispositifs en faveur de l'accès des jeunes à l'autonomie sont multiples et la MLJ est là pour les aider à s'y retrouver.

Actuellement, c'est une équipe dynamique de quatre jeunes femmes qui épaulent environ 600 jeunes de tous profils et de tous niveaux. Hermance Carod, Géraldine Daenen et Delphine Sanyas sont « conseillères généralistes ». C'est-à-dire qu'elles guident, orientent et soutiennent concrètement les jeunes dans les domaines suivants :

- La formation et l'apprentissage (accès à des dispositifs rémunérés,

- des parcours en alternance ou en apprentissage dans des entreprises).
- L'emploi (aide à l'inscription à Pôle Emploi, accès aux offres d'emploi, périodes d'immersion en entreprise)
- Le logement (trouver un logement, accéder aux aides liées au logement).
- La santé et le social (assistance administrative pour accéder à une protection sociale, réduire les inégalités et les conduites à risque, soutien psychologique, colis d'urgence, etc.).
- Les aides financières et les aides au permis (financement des formations, financement du permis de conduire, aides alimentaires...).

Virginie Sanyas est conseillère spécialisée dans la « Garantie Jeunes ». Il s'agit d'un dispositif gouvernemental permettant aux jeunes sans ressources de bénéficier, d'une part, d'une allocation de 497 euros/mois pendant 1 an et, d'autre part, d'un accompagnement à la carte avec un(e) conseiller(e) dans diverses démarches et la recherche d'emploi (CDD, CDI, intérim) ou de formation.

Au total, une belle équipe, motivée par les bons résultats obtenus. « Quand on ne revoit plus chez nous des jeunes que nous suivons, c'est qu'ils sont devenus autonomes. C'est que nous appelons « une sortie positive. » Pour mener à bien sa mission, la MLJ a su nouer de nombreux partenariats : le PIJ (Point Information Jeunesse), Pôle Emploi, les entreprises, les centres de formation, le Conseil Départemental et ses services sociaux... La MLJ joue aussi un rôle d'informateur auprès des employeurs du secteur, par exemple pour la mise en place de contrats aidés pour l'embauche d'un jeune. ■

POUR TOUT SAVOIR

Pour se renseigner sur les aides que peut apporter la MLJ :

- Téléphone : 04 68 87 32 02
- Mail : antenne.ceret@mlj66.fr
- Venir sans rendez-vous à : « La maison des Services » (Sous Préfecture) 6 boulevard Simon Battle (1^{er} étage) - 66400 Céret. Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h ; le vendredi de 8h à 12h.

Nouveau départ pour la Ronde Cérétane

Le staff et les 250 bénévoles pouvaient avoir le sourire le soir du dimanche 19 septembre : avec plus de 1 200 participants dont 220 enfants, la 37^e édition de la Ronde Cérétane a été un grand succès.



Compte tenu des contraintes sanitaires qui privaient les participants des grands moments conviviaux que sont les repas pris en commun, avec 500 coureurs, Luc Panabières et son staff se seraient estimés heureux. Ils en ont eu 1 200 ! « C'est énorme, compte tenu, surtout, du contexte sanitaire qui nous a privés de la participation d'athlètes de très haut niveau qui boostent les inscriptions et de grands moments conviviaux très appréciés des coureurs comme les repas pris en commun la veille de la course et après... » explique le président.

1 200 coureurs

C'est un bienfait pour la ville de Céret et une belle récompense pour ceux qui ont préparé tout au long de l'année cette édition 2021 de la Ronde. Un attrait qui s'explique par la renommée de la Ronde, un événement sportif réputé aussi comme un des plus festifs parmi les amateurs. « Un de nos points forts, cette année, a été de placer un groupe musical tous les 2 ou 3 km sur les parcours... Ça donne une ambiance incomparable. »

D'autre part, cette 37^e édition a été entièrement « relookée ». « Nous

avons ajouté, aux traditionnels 5 km et 21 km, une troisième distance, 10 km. C'est celle où il y a eu le plus d'inscrits. Surtout, nous avons modifié les circuits en fonction de l'image que nous voulons donner à cette course : offrir aux coureurs une vue sur des paysages exceptionnels, les faire passer par des sites emblématiques de la Ville de Céret et ses environs, comme le Pont du Diable, Saint Ferréol, la chapelle St-Paul, les arènes, le château d'Aubiry, etc. »

Un cocktail réussi qui laisse présager que la Ronde retrouvera ses scores « d'avant-Covid » l'an prochain : plus de 2 000 coureurs ! ■

LE STAFF

- Luc Panabières (Président)
- Jean-Michel Honorio (Vice-Président)
- André Demoulin (Vice-Président)
- Damien Fleuret (Responsable sécurité)
- Antoine Gonzalez (Trésorier et analyste financier)
- Thierry Labelle (Responsable logistique)
- Sylvette Martinez (Coordination des bénévoles)



Maison du Patrimoine, Art Sant Roch, Casa Catalana : vers un nouvel avenir

Le transfert vers le dépôt archéologique départemental des collections et des archives archéologiques actuellement entreposées à la Maison du Patrimoine est l'occasion pour la municipalité de concevoir un plan de réhabilitation et un projet culturel pour l'ensemble architectural Maison du Patrimoine - Casa Catalana - Art Sant Roch. Découverte.

La situation était à la fois triste et préoccupante. Faute de conservateur et ne répondant pas aux nouvelles exigences réglementaires en matière de sécurité, de conservation et de présentation des collections, la Maison du Patrimoine était fermée et à l'abandon depuis mars 2018. Le service de l'Etat qui a la responsabilité de l'archéologie au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a fait part à la Ville de sa décision d'appliquer la réglementation. Les extraits de fouilles archéologiques seront donc désormais stockés au Dépôt archéologique départemental dans des conditions qui en garantissent l'accès aux chercheurs et surtout la bonne conservation.

Par ailleurs, la commune détient également la bibliothèque Archéologique et Africaine « Françoise Claustre » actuellement conservée au rez-de-chaussée de la Maison du Patrimoine. Celle-ci - qui a un intérêt pour le public, y compris non spécialiste - restera à Céret et sera accueillie dans la Médiathèque Ludovic Massé, dans un espace à son nom, avec l'exposition des photos du Tchad présentées à Céret en 2018. Ces ouvrages pourraient ain-

si être mis en lumière et valorisés dans un espace culturel accessible pour être consultés et utilisés par tous les publics.

Un grand projet de réhabilitation

Au-delà des aspects archéologiques, ces évolutions sont l'occasion pour la municipalité de réfléchir à un projet de réhabilitation de l'ensemble architectural - dont la Ville est propriétaire - constitué de la Maison du Patrimoine, la Casa Catalana (qui abrite le siège ou les activités de nombreuses associations) et Art Sant Roch qui présente des expositions et met à disposition d'artisans d'art une boutique et des ateliers. Ces bâtiments de grand intérêt doivent être mis en valeur à des fins de rayonnement culturel de la Ville.

« Il s'agit de prendre en considération l'histoire et le caractère pluridisciplinaire de ces lieux et de les valoriser » expliquent Maria Lacombe et Sandrine Capeille, élues en charge du dossier.

Il y aura une phase nécessaire de travaux de rénovation et surtout de mise aux normes avec l'objectif d'une meilleure accessibilité au public avec le maintien dans les lieux des associations qui l'utilisent.



Des financements ont d'ores et déjà été accordés par l'État dans le cadre de la réhabilitation des lieux publics. Dans un premier temps, des expositions archéologiques seront organisées à la Capelleta avec notamment certains éléments que va désormais conserver le Dépôt archéologique départemental et qui vont de ce fait être bien valorisés.

Par ailleurs de nouvelles activités culturelles, notamment en vue de la création d'un centre d'art contemporain sur la photographie, vont être développées. Tout cela va être fait en étroite collaboration avec les usagers des lieux dont le rôle est primordial pour le foisonnement culturel. ■

Festa de la Llum : grand feu d'artifice le 11 décembre !

Le jour de la festa de la Llum, le 11 décembre prochain, les rues et boulevards de la ville s'illumineront pour accueillir les fêtes de Noël. Une distribution de lampions électriques offerts par la municipalité sera organisée devant la mairie, suivie d'une parade dans les rues du centre-ville, jusqu'au stade Fondecave où se tiendra un grand feu d'artifice ! ■



Remise du prix Walter Benjamin

Pour la première fois depuis sa création, la remise du Prix Walter Benjamin (ainsi que le colloque, les lectures et les performances artistiques qui y sont liées) aura lieu les 11 et 12 novembre à Céret. Cet événement culturel de haut niveau est rendu possible grâce à un partenariat entre la Ville de Céret, le Musée d'art moderne, l'Association des Amis du Musée, le Département, le centre Joë Bousquet-Maison des mémoires de Carcassonne, le Mémorial de Rivesaltes et le Collège international de philosophie avec lequel la municipalité de Céret

souhaite tisser de nouveaux liens. La cérémonie, accessible à tous publics se déroulera à la Salle de l'Union sous l'égide de Kim et Mona Benjamin, petites-filles de l'intellectuel allemand. Le Prix Walter Benjamin récompense les travaux récents d'un auteur (philosophiques, littéraires, artistiques ou traduction marquante) qui contribuent à faire connaître l'œuvre, la pensée et la vie de Walter Benjamin, figure majeure de la pensée européenne du XX^e siècle. Le palmarès du Prix, ainsi que le programme complet des journées

des 11 et 12 novembre à Céret a été présenté à Banyuls-sur-Mer, le 26 septembre dernier, date anniversaire de la mort du philosophe qui s'est suicidé à Port Bou dans la nuit du 25 au 26 septembre 1940 et dont le monument « Passages » de Dani Karavan (à qui le Musée a consacré une exposition en 2015) célèbre la mémoire. Pour tout savoir sur le Prix et sur l'Association Prix Walter Benjamin : <https://prixwb.hypotheses.org>. ■

Pass culture jeune : profitez de 300 € !



Tu as 18 ans ! Profite de 300€ « pour découvrir la Culture autour de chez toi ». Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. ■

Ce dispositif permet d'avoir accès l'année des 18 ans à une application via laquelle il est possible de bénéficier de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, streaming, etc.). Plus d'informations sur pass.culture.fr. ■

MINISTÈRE DE LA CULTURE

À 18 ans, le pass c'est 300€* pour tes envies

de livres, d'opéras, de concerts, d'expos, de cinéma, de musées, de festivals, de séries, de cours de musique ou de danse, de théâtre...

de culture.

pass Culture

Google Play | L'App Store

*Dispositif de France Interdisciplinaire, y compris en Outre-mer. Plus d'informations sur pass.culture.fr

Centre-ville : le rebond

La municipalité est particulièrement attachée à revitaliser l'économie céretane, dont les commerces du centre-ville sont un symbole. Aussi, ne peut-elle que se réjouir de constater qu'au cours de ces derniers mois le nombre de rideaux baissés et de vitrines obscures a considérablement reculé en hyper-centre.

Deux supérettes, dont une « bio » dans les anciens locaux de « La Coupole » sont depuis peu à la disposition d'un public de résidents et de visiteurs, offrant toute une gamme de produits d'alimentation, ménagers et d'hygiène ; de nouveaux commerces de bouche et de restauration rapide ou non, de plats à emporter sont apparus ; d'autres changent d'adresse mais restent dans le centre.

Par ailleurs le nombre de petites galeries d'art et d'ateliers d'artistes s'est multiplié en quelques semaines. Notons aussi que des boutiques dédiées, par exemple, aux vêtements pour enfants, ont changé de propriétaire et ont repris leur activité. Sans compter la librairie « Le Cheval dans l'Arbre » reprise par une coopérative de clients et de lecteurs.

Un dynamisme défiant la pandémie

La municipalité s'en réjouit, mais agit également. Une concertation a été engagée l'an dernier pour informer les acteurs du commerce local sur les projets mais aussi sur les aides proposées par la Ville, la Communauté des Communes du Vallespir (CCV), la Région, ou le Plan de Relance lancé en septembre 2020 par le Gouvernement.

Enfin, notons que la Ville de Céret a été choisie par la Région comme

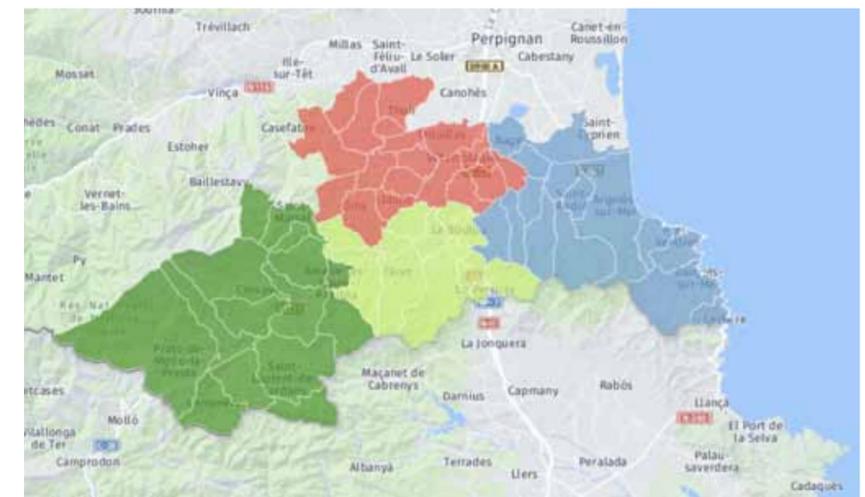


citée pilote dans le Département pour l'opération « FOCCAL », qui s'appuie sur la Banque des territoires, aide les opérations de centre-ville, à la fois en économie commerciale et en urbanisme. « Notre objectif est à la fois de soutenir les activités économiques en centre-ville et de favoriser la relation directe entre le commerçant et le client, l'échange humain et faciliter l'accès à l'approvisionnement des personnes âgées ou dépourvues de moyens de transport », précisent Mina Brissaud et Jean-François Coste, élus en charge du commerce. ■



Le Pays Pyrénées-Méditerranée : l'expertise territoriale

Présidé par Nathalie Regond-Planas, maire de Saint-Genis-des-Fontaines (qui succède à Michel Coste), dirigé avec brio par Carine Gonzalez à la tête d'une équipe de 8 techniciens, le Pays Pyrénées-Méditerranée est un outil essentiel au développement de notre territoire.



Créé il y a un peu plus de 20 ans, issu d'une démarche volontaire des élus de 58 communes représentant près de 110 000 habitants, soit environ un tiers du département, le Pays porte ou accompagne la plupart des vraies politiques de développement d'un territoire qui s'étend, en gros, de Cerbère à Prats-de-Mollo et de Céret à Thuir.

Il fédère les collectivités autour de dynamiques vertueuses dans le domaine de l'économie, du tourisme, de la culture, etc. et facilite le financement et la mise en œuvre concrète des projets.

Comment ça marche ?

Association 1901, le Pays est gouverné par 6 comités stratégiques ou de pilotage, un bureau de 13 membres composé d'un collège des élus (le président et un délégué de chaque Communauté de Communes du périmètre), d'un collège

socio-économique et d'un collège du monde socioprofessionnel, associatif, scientifique et culturel. Au siège du Pays, à Céret, une équipe technique de 8 personnes dirigée par Carine Gonzalez (titulaire d'une maîtrise de sociologie et d'un DESS d'ingénierie de formation) : Cédric Borg, Géraldine Caprani, Lenaïc Depontailier, Mathilde Guittet, Pierre Le Men, Françoise Maréchal et Anicée Sedaghat. Chacun avec une expertise spécialisée, mais tous avec une grande capacité à recueillir de l'information.

A quoi ça sert ?

Carine Gonzalez résume : « Notre rôle est, en suivant le rythme de la programmation des fonds européens, de faciliter la mise en œuvre des stratégies territoriales locales en fédérant les acteurs publics et privés, les porteurs de projets, en les aidant à monter leurs dossiers, à trouver des financements auprès de l'Europe,

de l'État, de la Région. Entre 2014 et 2020, nous avons ainsi mobilisé près de 5 millions de fonds européens et plusieurs millions de fonds d'État, régionaux et départementaux. » Le grand public (et parfois des élus) ne mesurent pas toujours à quel point ce que le Pays aide à semer modifie progressivement, durablement et tranquillement le paysage. ■



Carine Gonzalez

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les actions du Pays : Site internet : www.paysmediterranee.org

Entre culture et santé, la salle de l'Union sur tous les fronts !

Dédiée au Centre santé Covid en mai et juin 2020, puis de novembre à janvier 2021 au centre de prélèvement et enfin depuis le 18 janvier 2021 au centre de vaccination : à quel moment la salle de l'Union retrouve-t-elle sa vocation culturelle ?

Brigitte Baranoff, et Maria Lacombe ont échangé sur la situation actuelle de la salle de l'Union, mobilisée pour la lutte contre le Covid depuis 18 mois.

Le centre de vaccination est encore ouvert à la salle de l'Union, pourquoi et jusqu'à quand ?

Cet été, notre département a connu une incidence élevée et inédite de 630 pour 100 000 habitants. En accord avec L'ARS, un effort a été porté sur la vaccination jusqu'à fin octobre. Seule la salle de spectacle de l'Union pouvait accueillir jusqu'à 300 vaccinations par jour. Puis assurer la vaccination des jeunes et la 3^e dose des plus de 65 ans, nombreux sur ce territoire.

N'y avait-il pas d'alternatives ailleurs qu'à Céret ?

La localisation à Céret évite de longs trajets aux patients. Notre ville montre un très fort engagement dans cette action de santé publique avec un coût de fonctionnement de 41 822 euros jusqu'en mai 2021. Le centre dessert tout le Vallespir et nous avons réfléchi en Communauté de communes pour retenir la salle des Echoppes à Reynès, une bonne option pour Novembre.

Des professionnels de santé motivés

Céret a la chance de bénéficier d'une équipe motivée de professionnels de santé du territoire qui se sont impliqués, depuis mars 2020 sur leur temps libre. Je pense



Brigitte Baranoff, première adjointe et Maria Lacombe, adjointe culture, animation.

particulièrement aux équipes d'infirmier.es qui sont présents de 13h à 20h, après leurs visites du matin et qui continuent leur tournée ensuite. On ne peut que saluer cet engagement !

Même si la vaccination n'est pas une arme absolue, elle reste à ce jour un moyen fiable de lutte contre la pandémie. Il suffit de regarder les chiffres des Antilles où un faible taux de vaccinés engendre des difficultés en terme d'hospitalisations, de formes graves, de décès et aussi d'épuisement du personnel soignant.

Notre rôle d'élus est bien de leur faciliter la tâche pour mener au mieux cette mission.

Le public est privé de la salle de l'Union depuis fin 2020. La saison culturelle devait démarrer début octobre, qu'en est-il ?

A cause de la pandémie, nous avons programmé et déprogrammé des

spectacles au fur et à mesure de l'avancée de la Covid, pour être prêts à la reprise de la vie culturelle. Nous avons reprogrammé les compagnies pour rester fidèles à nos engagements et pour soutenir le spectacle vivant.

La saison culturelle 2021/2022 est la 1^{ère} saison, entièrement imaginée par la commission culture. Comme partout, la vie culturelle a été mise de côté. Nous nous réjouissons de débiter la saison culturelle le 5 novembre avec un grand concert de la formation Mare Nostrum Musicae « Octuor Tutti Bassi » puis Théâtre et musique jusqu'au 17 décembre, date d'un spectacle familial intitulé « Bateau ».

Elle reprendra le 7 janvier avec « Le malade imaginaire », une magnifique pièce classique revue en opéra-rock au temps de Louis XIV. Nous nous devons de célébrer Molière, à l'occasion du 400^e anniversaire de sa naissance. ■

Aubiry : le parc du Château se dévoile

A l'occasion des Journées du patrimoine puis d'AraVia, le parc du Château d'Aubiry s'est offert au public. Enfin.



Avant



Après

Lieu de fantasmes et d'imaginaire... Depuis des années, les Céretans sont nombreux à se promener régulièrement autour du Château d'Aubiry, tentant d'apercevoir ici ou là un détail de ce parc à la fois si attirant et pourtant si inaccessible.

Désormais, grâce au formidable travail des équipes de la Ville, le parc se dévoile bel et bien. Une première fois lors des Journées du Pa-

trimoine, le samedi 18 septembre ; et une seconde fois lors du festival Aravia, le dimanche 26 septembre. Des centaines de visiteurs en ont profité et se sont pressés dans les vastes allées.

Après cette parenthèse enchantée, la municipalité travaille d'arrache-pied pour ouvrir durablement le parc aux visiteurs... avec des surprises hautes en couleurs. Rendez-vous très bientôt ! ■



RISC : les sentinelles du Vallespir



Chaque été, ils patrouillent dans les environs de Céret pour sensibiliser touristes et riverains aux risques d'incendies. Une mission citoyenne qu'ils effectuent en voiture, à vélo... ou à cheval. Reportage.

Le son mélodieux des sabots frappe le sol et résonne au loin. Le bruit se rapproche et une forme orange apparaît. Juché sur Féline, son étalon âgé de 13 ans, Philippe Chatal mène la cadence,

vêtu de sa tenue officielle. Arnaud Degournay et Rosanna (14 ans) lui emboîtent le pas. Les deux hommes et leurs montures font partie des Réserves intercommunales de sécurité civile (RISC). Ensemble, ils effectuent régulièrement des patrouilles. Généralement, elles durent une dizaine d'heures pour une moyenne de 17 km parcourus entre Céret, l'ermitage Saint-Ferriol et le lac de Saint-Jean.

Au total, sur toute la période estivale, ils ont rencontré 275 personnes, essentiellement des randonneurs et des cyclistes. Deux avertissements ont été adressés et plus d'une vingtaine de cigarettes ont été épinglées. « On croise régulièrement des gens qui font des barbecues dans des zones à risque ou qui fument des cigarettes là il vaut mieux éviter », explique Philippe Chatal. Et

quand c'est le cas, le dialogue est la clé. « Nous ne sommes pas policiers, ni pompiers. On est des sentinelles. Et nos chevaux, c'est la cerise sur le gâteau, car ils permettent de créer un lien avec les gens que nous croisons. Le cheval est un remarquable ambassadeur ».

Finalement, aucun départ de feu n'a été constaté durant l'été 2021. Preuve s'il en fallait, que les Risc sont de toute utilité. ■

A savoir...

Envie de rejoindre les patrouilles à cheval ? Si des lecteurs ressentent le désir de s'engager, il est possible de prendre contact avec l'association Cavallade de Céret. Il n'est pas obligatoire d'être propriétaire de son cheval. Contact : cavallade-cheval-66.fr

▲ ▲ ▲ L'aire de pique-nique de Fontfrède remise à neuf



Le 7 septembre dernier, la section STI2D du lycée a organisé une journée d'intégration des élèves de première sur le site de Fontfrède. Durant cette journée, les lycéens et leurs professeurs (avec l'aide des services techniques de la Ville) ont restauré les tables en bois et reconstruit un espace grillade pour donner un nouveau souffle à l'aire de pique-nique de la fontaine. Mission accomplie ! ■



▲ ▲ ▲ Chauffage : du fioul au gaz

Votre Commune s'engage avec GRDF dans la transition énergétique et la conversion des installations de chauffage Fioul de la commune.

Propriétaire de maison individuelle, vous êtes chauffé au fioul et souhaitez changer d'énergie, **choisissez le Gaz !**

Recevez 400€* pour votre branchement au réseau de gaz naturel !

Profitez des atouts du gaz naturel, grâce à une chaudière gaz plus performante

€ Réalisez jusqu'à **40% d'économies**⁽¹⁾ sur votre facture en passant du fioul au gaz. Le remplacement de votre ancienne chaudière fioul par une chaudière gaz plus performante vous permet également de **réduire vos consommations d'énergie**

Faites financer jusqu'à **75%** de vos travaux de chauffage avec le dispositif d'aides encadré par l'Etat.

Réduisez instantanément les émissions de CO2 de **50%**⁽³⁾

Pour en savoir plus, contactez dès aujourd'hui **Christophe MATEOS au 06 66 51 87 19**

▲ ▲ ▲ GRAINE

Une convention a été signée entre la Ville de Céret et l'association GRAINE (Groupement rural pour une agriculture et un artisanat indépendants, naturels et engagés). Créée en 2019 par une quinzaine d'agriculteurs et artisans installés sur le territoire du Vallespir, la Graine a pour vocation de défendre et partager une philosophie de la paysannerie respectueuse de son environnement. Elle se donne pour objectifs de développer et structurer l'entraide et la solidarité agricole, de mutualiser les moyens de production et de commercialisation, d'animer le territoire par des actions éducatives, des événements culturels et culinaires ainsi que d'interagir et d'échanger avec les institutions pour repenser l'aménagement du territoire, défendre les terres et savoir-faire de la Vallée et développer des projets agricoles respectueux du territoire et de ses habitants.

Le projet de conservatoire des agrumes marque la première collaboration entre la Ville et cette jeune association : depuis le début de l'été, les membres de Graine ont pris en charge l'entretien (arrosage, taille, traitements, soins divers,...) des arbres de la collection. Ils participeront à l'organisation d'activités proposées par la Ville telles que des ateliers découvertes et cours de cuisine pour découvrir tout le potentiel gastronomique, cosmétique et thérapeutique des fruits. ■

El nostre company Jean Marie

Humanista emblemàtic de la vil·la de Ceret, en Jean Marie no ha deixat mai indiferent qui ha pogut creuar-lo. Fou un Home singular pel seu caràcter i per les seves conviccions. Un científic reconegut per tot el treball de recerca sobre la sardana, la composició musical i les diferents interpretacions per dansar la.

De ben jove, l'art i la cultura foren el seu plat de cada dia. Catalana ben entès, però no únicament. Nat a Ceret d'un llinatge ben arrelat i ric de cultura musical, en Jean Marie ha dedicat tota la seva vida a transmetre i compartir tots els coneixements que, amb passió, acumulava. Fou professor de matemàtiques a l'institut de Ceret i, únicament amb això, podríem preguntar-nos : qui no ha conegut en Jean Maria Bor-

reill? En l'any 1974 va ésser a la iniciativa de la creació de la Federació Sardanista al nostre Departament.

A Ceret ha acompanyat de sempre el Foment de la Sardana ocupant càrrecs a la mesa del Consell, tant sota un punt de vista matemàtic amb els comptes que artístic amb tots els ets i uts de la composició i interpretació musical.

Els innombrables testimonis escrits són tant sols una de les característiques de la vitalitat prolífica que podem trobar a la biblioteca del museu de la música on també participà en el consell científic. Home compromès i just també formà part durant dos mandats a l'ajuntament com a conseller municipal.

No crec que calgui repetir i recordar tot el que en Jean Marie ha

deixat en el nostre cor i en el nostre esperit car aquests, ens han marcat la empremta inoblidable de la seva presència.

En nom de tots els que has acompanyat i enriquit GRÀCIES. ■



Notre ami Jean-Marie

Humaniste emblématique de la ville de Céret, Jean-Marie nous a quittés, n'ayant jamais laissé indifférent quiconque a pu le croiser.

C'était un homme singulier, de par son caractère et ses convictions. Un scientifique reconnu pour son travail de recherche sur la sardane, la composition musicale et les différentes manières de la danser.

Dès son plus jeune âge, l'art et la culture ont été son pain quotidien. Culture catalane, bien entendu, mais pas uniquement. Né à Céret, d'une lignée bien enracinée et riche de culture musicale, Jean-Marie a consacré toute sa vie à transmettre

et partager les connaissances qu'il avait accumulées avec passion. Il fut professeur de mathématiques au lycée de Céret et, rien que pour cela, nous pourrions nous demander : qui n'a pas connu Jean-Marie Borreill ? En 1974, il a été à l'origine de la création de la Fédération Sardaniste de notre département.

A Céret, il a depuis toujours été impliqué dans les activités du Foment de la Sardane, occupant divers postes de responsabilité au bureau du Conseil, tant sur le plan mathématique avec la comptabilité que sur le plan artistique avec toutes les subtilités afférentes à la composition ou l'interprétation musicales.

Les innombrables témoignages écrits sont à eux seuls caractéristiques de la vitalité prolifique dont on trouve trace à la bibliothèque du Musée de la Musique, dont il faisait partie du Conseil Scientifique. Homme engagé et juste, il a fait partie le temps de deux mandats du Conseil Municipal.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter et se remémorer tout ce que Jean-Marie a laissé dans notre cœur et notre esprit parce que tout ceci est l'empreinte inoubliable dont nous a marqués sa présence.

Au nom de tous ceux que tu as accompagnés et enrichis, MERCI. ■

LISTE CÉRET AUTREMENT

Fermeture des tribunes du stade Fondécave : une décision courageuse et responsable

A chaque fois que nous avançons dans la mise en œuvre de nos projets, nous sommes freinés dans notre élan par l'urgence de pallier aux négligences des équipes municipales précédentes. L'auvent des tribunes en est un exemple frappant.

Comme tous les deux ans, le groupe de visite de la Commission d'Arrondissement de Sécurité de Céret (CACER) a procédé à la visite du stade Fondécave le 18 mai 2021. Le rapport reçu en mairie est très clair :

« L'établissement est sous avis défavorable à la poursuite d'exploitation suite au passage du groupe de visite de la Commission d'Arrondissement de Sécurité de Céret en date du 10/05/2019, en raison des non conformités suivantes :

- Système de sécurité incendie et installation d'éclairage de sécurité non conformes (observations reprises du procès-verbal d'étude de la CACER du 23/04/2014)
- Eléments de couverture (lattes et cornières galvanisées) menaçant de chuter sous l'effet du vent (observation déjà évoquée dans le rapport de contrôle de la société SDV 66 suite à la visite effectuée le 23/03/2007)(...)

« La société AG METAL a réalisé le 23 avril 2021 une inspection de la structure (serrage boulons et couverture

de la tribune du stade) et fait l'objet d'observations : manque de boulons, boulons trop courts (...) La société AG Métal recommande dans son rapport de faire appel au plus vite à un ingénieur pour qu'il puisse faire une étude par rapport à ces incohérences (...)»

Monsieur le maire, Michel Coste, a donc fait appel à un bureau d'études techniques « BET CG INGENIERIE » pour mener cette étude.

Arrivé à la mairie le 2 septembre 2021, le verdict est sans appel dans la conclusion du rapport :

« Le diagnostic structurel de l'auvent métallique montre de nombreuses non conformités réglementaires non seulement au niveau de fixations boulonnées qui en ont motivé la réalisation mais aussi plus généralement sur de nombreux éléments de l'ossature métallique. L'analyse des solutions réparatoires nous conduit à privilégier une solution de démolition/reconstruction plus apte à prendre en compte les diverses problématiques soulevées. Enfin, au vu des nombreuses non conformités relevées vis-à-vis des surcharges réglementaires (...) et des insuffisances structurelles, nous déconseillons vivement l'ouverture au public de ces tribunes. »

LISTE CÉRET ENSEMBLE

Après plus d'un an de l'équipe COSTE, que retenir ?

Ils nous promettaient de réveiller la belle endormie ... qu'ont-ils réalisé ? La saison estivale a été très morne et les retards pour la réouverture du musée sont inquiétants. Seule « éclaircie », le départ d'une étape du Tour de France, manifestation qui a reçu notre assentiment mais qui, in fine, s'avère décevante sur la couverture télévisuelle ; tout le monde a bien conscience que les retombées seront faibles au plan touristique. Autre sujet important : le Plan Local d'Urbanisme présenté, sujet de beaucoup d'agitation, est en grande partie celui élaboré par la précédente municipalité avec

une modification notable que nous n'avons de cesse de regretter, à savoir la construction de la Maison de Retraite à Nogarède ce qui va engendrer un surcoût très élevé. Nous appelons également l'attention de nos concitoyens sur la forte hausse des dépenses de personnel, d'études ... alors que les subventions au monde associatif sont en diminution. Tout cela se paiera un jour et ce sera la fiscalité locale qui va inexorablement augmenter. Nous vous invitons à suivre nos analyses sur ceret-ensemble.fr et à nous contacter sur ceretensemble@gmail.com

LISTE CÉRET 2020 VOTRE AVENIR

Après cette période estivale riche en événements pour la ville de Céret, nul ne peut ignorer les difficultés récurrentes pour circuler, stationner et s'orienter pour les touristes en raison de l'absence d'une signalétique adaptée.

Si, l'on se réfère à l'expérience des autres collectivités, on sait que la révision d'un plan de circulation et de stationnement nécessite au minimum deux années de

réflexion et de concertation avant d'aboutir.

Aussi, au terme de cette première année de mandature, il serait temps pour la majorité municipale d'initier avec les céretans une réflexion sur la mise en place de ce nouveau plan qui correspondra aux attentes des usagers.

Ce projet est essentiel, aussi bien pour renforcer l'attractivité commerciale et touristique de notre commune, que pour améliorer notre cadre de vie quotidien.

